

## Combien y a-t-il de riches ?

10 juin 2022



L'Insee ne diffuse pas le nombre de personnes situées au-dessus du seuil de richesse, fixé au double du niveau de vie médian, à 3 673 euros par mois après impôt pour une personne seule. Selon les estimations inédites de Pierre Madec de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) [1] 4,5 millions de personnes touchent davantage, soit 7,1 % de la population. Ce calcul demeure un ordre de grandeur, car ces données ne prennent pas en compte les départements et territoires d'outre-mer et n'incluent pas les personnes qui vivent en collectivité, notamment en maison de retraite (voir encadré ci-dessous).

L'Observatoire des inégalités utilise le double du niveau de vie médian pour fixer le seuil de richesse, mais d'autres définitions pourraient être employées. L'Insee a qualifié d'« aisée » la population se situant au-dessus du seuil de 1,8 fois le niveau de vie médian, soit 3 306 euros (donnée 2019) : 6,5 millions de

personnes disposent d'un niveau de vie supérieur selon nos calculs, soit 10,3 % de la population.

Le seuil des 10 % les plus riches s'élève lui à 3 328 euros par mois. Par définition, un dixième de la population vit avec davantage, ce qui correspond à 6,4 millions de personnes. Plus haut dans la hiérarchie, le seuil des 5 % les mieux lotis se situe à 4 156 euros mensuels et concerne 3,2 millions d'individus. Encore au-dessus, le 1 % le plus riche commence à 7 180 euros mensuels et porte sur 630 000 personnes. Enfin, on entre dans le 0,1 % à partir de 17 538 euros mensuels et dans le 0,01 % avec 54 497 euros, ces deux catégories comprenant respectivement 63 000 et 6 300 personnes.

Niveau de vie équivalent pour une personne, après impôts et prestations sociales. Lecture : 4,5 millions de personnes ont un niveau de vie supérieur au seuil de richesse (3 673 euros par mois), soit 7,1 % de la population.

Source : calculs de Pierre Madec (OFCE) et de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee – © Observatoire des inégalités.

Pour la première fois en France, nous sommes en mesure de publier l'évolution du nombre de personnes situées au-dessus du seuil de richesse et leur part dans la population, pour la période comprise entre 2010 et 2019. Ceci grâce aux calculs réalisés par l'économiste Pierre Madec de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et de l'Observatoire des inégalités? [2] et aux données en quêtes sur les revenus fiscaux et sociaux de l'Insee. En effet, contrairement à l'Allemagne, l'Insee ne publie pas la part des riches dans la population. Ces données ont été réalisées en première estimation en 2020 (sur l'année 2017), lors de la première édition de notre *Rapport sur les riches en France*, que nous affinons dans l'édition 2022 de cet ouvrage.

Selon ces calculs, le nombre de personnes dont le niveau de vie dépasse le double du niveau de vie médian serait de 4,5 millions en 2019, contre 5,2 millions en 2010, soit 745 000 personnes en moins. Leur part dans la population est baissée, de 8,6 % en 2010 à 7,1 % en 2019. Cette évolution marque trois temps : une diminution entre 2011 et 2014, une stabilisation entre 2014 et 2017 et une baisse sur les deux dernières années disponibles, surtout accentuée en 2019.

Seuil de richesse (2019)	Niveau de vie mensuel minimum en euros	Nombre de personnes riches	Part des riches dans la population en %
Autres seuils			
Seuil des 10 % les plus riches (2019)	3 328	6,4 millions	10
Seuil des 5 % les plus riches (2019)	4 156	3,2 millions	5
Seuil du 1 % le plus riche (2018)	7 180	630 000	1
Seuil du 0,1 % le plus riche (2018)	17 538	63 000	0,1
Seuil du 0,01 % le plus riche (2018)	54 497	6 300	0,01

Lecture : 4,5 millions de personnes ont un niveau de vie supérieur au seuil de richesse en 2019.  
Source : estimations de Pierre Madec (OFCE) d'après l'Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

La baisse du nombre de riches en France s'explique dans un premier temps par les mesures fiscales défavorables aux plus aisés décidées en 2011 et 2012 par Nicolas Sarkozy et François Hollande, et dans un second temps par la hausse du niveau de vie médian observée en 2019, qui a mécaniquement relevé le seuil d'entrée dans la richesse (le double de ce niveau de vie médian), sans que cela indique une dégradation des revenus des personnes situées à ce niveau. Pour mieux comprendre les évolutions de long terme, il faudrait disposer de séries plus longues et prendre un peu de recul historique. De nombreux autres indicateurs montrent que les années 2010 et 2011, que nous prenons comme bases de comparaison, ont constitué un sommet en termes d'inégalités de revenus.

Il demeure très difficile d'évaluer l'évolution entre 2019 et 2022, faute de données. On sait que les réformes fiscales récentes ont été très favorables aux classes moyennes et aisées. En 2023, la suppression complète de la taxe d'habitation va à nouveau profiter aux plus favorisés. Par ailleurs, la crise sanitaire a bousculé la répartition des revenus sans que l'on soit encore en mesure de décrire précisément le phénomène.

Lecture : 7,1 % de la population est riche en 2019.

Source : estimations de Pierre Madec (OFCE) d'après l'Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

## Les riches qu'on ne comptabilise pas